

Les auditeurs de M. d'Humbart étaient vivement et péniblement impressionnés ; un silence glacial accueillait ses paroles ; il s'en aperçut, et éclatant de rire, mais d'un rire forcé, il ajouta :

— Je vous le demande, messieurs, quelqu'un au monde m'accuserait-il d'avoir tué ma femme ? La justice ne chercherait-elle pas des voleurs imaginaires ?

Décidément, M. d'Humbart avait été trop loin. Son hypothèse avait amené une certaine contrainte. La conversation se traîna péniblement, embarrassée, sans suite. Le groupe diminuait peu à peu ; à chaque instant, un des auditeurs s'isolait pour lire un journal, ou passait dans un autre salon.

M. de Veindel, qui tout à l'heure avait plus particulièrement excité son ami, s'était éloigné l'un des premiers.

L'incident fut ainsi terminé ; de nouveaux arrivants firent diversion et la conversation prit une tout autre tournure.

M. d'Humbart lui-même oublia bientôt toute cette affaire et sortit de très bonne heure pour profiter d'un des derniers beaux jours.

Sa bonne humeur lui était revenue. Un excellent cigare aux lèvres, il flâna quelque temps sur le boulevard, puis se dirigea vers les Champs-Élysées.

M. d'Humbart habitait boulevard Malesherbes. Son appartement occupait une partie du premier étage d'un des splendides hôtels qui bordent ce boulevard de création récente.

Ils vivaient en somme assez simplement et s'en trouvaient très bien.

À six heures et demie, M. d'Humbart rentrait chez lui. Le concierge le vit passer et le salua comme à son habitude.

Quelques minutes plus tard, on entendit la porte du premier étage se fermer avec fracas et M. d'Humbart cria :

— Au secours !... à l'assassin !...

La voix de M. d'Humbart trahissait la plus violente émotion ; elle était si vibrante à la fois et si désespérée, qu'en un instant tous les locataires de la maison accoururent.

Ils trouvèrent M. d'Humbart sur le palier du premier étage, à la porte de son appartement.

Cet homme, dont la physionomie était d'habitude calme et placide, avait les traits décomposés et affreusement pâles.

On l'entoura avec une sincère sympathie, mais il ne put donner aucune explication. Il répétait machinalement ces deux cris : Au secours ! à l'assassin !

Bientôt, vaincu par l'émotion, il se laissa choir sur la première marche de l'escalier et s'affaissa dans une morne torpeur.

Malheureusement, en sortant de son appartement, il avait tiré la porte à lui, et cette porte s'était fermée. Personne ne put pénétrer.

Il n'y avait à la maison que la cuisinière : à cette heure elle donnait ses derniers soins au dîner, dans sa cuisine, située au sous-sol, et elle n'avait rien entendu.

On ne remarqua pas non plus cette solitude ; ce ne fut que plus tard que l'on sut que la soubrette de madame et le valet de chambre de monsieur avaient reçu congé pour l'après-midi et la soirée, afin d'assister au repas de nocce d'un de leurs camarades.

Pendant que l'on s'empressait autour de M. d'Humbart, le concierge, homme prudent, avait fermé la porte d'entrée de la maison et s'était empressé d'aller avertir le commissaire de police.

Ce fonctionnaire arriva bientôt accompagné de son secrétaire.

M. d'Humbart, à peine revenu de son évanouissement, ne put qu'articuler ces deux mots : Ma femme !... en indiquant du geste la porte de son logis.

Il fallait donc pénétrer dans l'appartement. Le commissaire donna un vigoureux coup de sonnette et deux minutes plus tard la cuisinière ouvrait la porte. Tout entière à ses casseroles, elle ne savait pas du tout ce que signifiait ce mouvement inusité.

— Où est votre maîtresse ? demanda le commissaire.

— Mais dans le salon, sans doute.

— C'est bien, conduisez-nous.

Le commissaire, avant d'entrer, avait prié les assistants d'aider M. d'Humbart à se relever et de l'amener à sa suite.

Ce ne fut pas sans peine qu'on mit debout ce corps sans âme. On y parvint cependant, et M. d'Humbart fut à peu près littéralement porté dans le salon.

Un spectacle horrible s'offrit à tous les regards.

Le jour tombait en ce moment, mais il éclairait assez pour qu'on pût se rendre compte de cette lugubre scène.

Madame d'Humbart, assise dans un fauteuil, avait la tête inclinée sur un petit bureau. Ses deux bras étaient allongés et s'appuyaient sur un album de fleurs grand ouvert ; sur sa nuque était planté un poignard enfoncé jusqu'à la garde et légèrement incliné de bas en haut.

Un mince filet de sang avait coulé de la plaie.

Le médecin qui, mandé par le commissaire, était arrivé presque en même temps que lui, après avoir examiné le corps de madame d'Humbart, hocha la tête et dit :

— Morte !... La moelle épinière a été atteinte...

La mort a dû être instantanée.

Dans le salon, dont les meubles étaient bouleversés, des papiers et des livres traînaient pêle-mêle sur le tapis.

Les tiroirs du secrétaire avaient été forcés ; tout ce qu'ils contenaient avait été fouillé.

C'était une triste scène de dévastation.

M. d'Humbart ne put supporter cet horrible spectacle. il poussa un grand cri et s'évanouit une fois encore.

Le commissaire de police, ayant donné l'ordre de l'emporter dans une autre pièce, commença immédiatement son procès-verbal et la description des lieux, après avoir instamment recommandé qu'il ne fût rien touché dans le salon en attendant l'arrivée des magistrats.

Préalablement il avait envoyé prévenir le procureur impérial à son domicile particulier, le bureau du chef du parquet étant fermé à cette heure au Palais de Justice. Un autre de ses émissaires avait été expédié au chef du service de sûreté.

Bientôt il fallut éclairer le salon pour permettre à l'officier judiciaire de faire ses constatations. La cuisinière, troublée, éperdue, se mit à allumer toutes les bougies des lustres et des appliques. En quelques instants, cette grande salle de réception fut inondée de clarté, comme aux grands jours de M. d'Humbart.

Cependant le commissaire poursuivait son œuvre.

Une jeune femme était là, au milieu du salon, inerte, inanimée.

Le bouleversement des meubles et des papiers indiquait une audacieuse expédition exécutée par des assassins et des voleurs.

C'est ce qu'au premier examen le commissaire pensa ; mais son procès verbal, laconique et froid comme doit être un relevé, ne trahit aucune de ses suppositions.

Quand trois quarts d'heure plus tard le procureur